



CHSCT Finances 44
12 mars 2019

Déclaration liminaire CGT

Depuis des années, les administrations de la DGFIP, des Douanes, et de l'INSEE subissent une succession de réformes, restructurations et fermetures de services à marche forcée dans un contexte de suppressions d'emplois massives.

À chaque fois ou presque, ces changements se sont faits dans la douleur, notamment parce que les conséquences en termes de santé au travail n'ont pas été suffisamment anticipées et que la politique de prévention des risques professionnels a été pour le moins défailante.

Aujourd'hui, nos services subissent des attaques d'une violence inédite. Dans la droite ligne ultra libérale d'Action Publique 2022, la DGFIP se prépare à un démantèlement en règle de son réseau et de l'ensemble de ses missions avec une saignée des effectifs sans précédent. De leur côté, les services douaniers vont se retrouver confrontés au Brexit sans préparation ni moyens à la hauteur des enjeux. L'objectif est de casser le pouvoir de contrôle de nos administrations.

Pour couronner le tout, le projet de loi de transformation de la fonction publique prévoit ni plus ni moins que la casse du statut de la fonction publique, avec des mesures comme la mise en place de la rupture conventionnelle, de la mobilité forcée, du détachement d'office en cas d'externalisation des missions, l'augmentation des recours aux contractuels, des incitations au départ renforcées, de nouvelles sanctions disciplinaires sans possibilité de recours interne, le développement de la carrière et de l'avancement individualisé, et enfin la mise à mort du dialogue social avec notamment la disparition programmée des CHSCT.

À la lecture de la note d'orientation ministérielle on a le sentiment d'être projetés dans un monde parallèle aseptisé, non conflictuel, en décalage complet avec les bouleversements qui s'annoncent, totalement déconnecté de la réalité vécue, des difficultés et des souffrances éprouvées par les personnels. « Améliorer les outils existants », « développer la culture de prévention des risques professionnels », « déployer la conduite de projet », aucun de ces subterfuges ne permettra d'éviter la catastrophe annoncée.

A contrario, la CGT mettra toutes ses forces dans la bataille pour gagner les moyens de fonctionnement permettant de délivrer un service public de qualité et des conditions de travail sauvegardées.

Nous appelons tous les personnels à se mettre en grève dès le 14 mars et à se réunir en assemblées générales pour débattre de la situation et décider de nouveaux moyens d'action pour inscrire le mouvement dans la durée.